Envoyé en préfecture le 21/03/2026
Reçu en préfecture le 21/03/2026
Publié le
ID : 056-215601741-20260320-D2026_24-DE

MAIRIE DE PLUMELIN
CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 20 MARS 2026

Délibération 2026_24

L'an deux mil vingt-six , le vingt mars à dix-neuf heures trente minutes , le Conseil Municipal de PLUMELIN, légalement convoqué le quinze mars, s'est réuni en session ordinaire à mairie de PLUMELIN pour l'installation du conseil municipal .

Présents : Monsieur GUEGAN Pierre , Monsieur BOURGES André, Madame CONAN Patricia, Monsieur LORIC Roland , Madame LIDURIN Christelle, Monsieur ROSELIER Frédéric, Madame SANSON Murielle, Monsieur SIBERT Christian, Monsieur LORGEOUX Eric, Monsieur CORRE Jacques, Monsieur DUVAL Franck, Monsieur LE BOURNE Jean-Luc, Madame PEDRONO Vanessa, Monsieur GRANDIN Yann, Madame LE BOULER Sabrina, Madame LECLERRE Vanessa, Madame MILLET Laurence, Monsieur LE GUIDEC Pierre-Marie, Monsieur MARTIN Nathanaël , Madame LE GUILLOUX, Madame Alicia, Madame GAUTHER Lucie, Monsieur DAUMER David, Madame HUGUET LEPERF Anaïs.

Secrétaire : Madame GAUTHER Lucie

Nombre de conseillers en exercice: 23
Nombre de conseillers présents : 23 / pouvoirs : 0 /Nombre de conseillers votants : 23

ELECTION DES ADJOINTS

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L 2122-7-2 ;

Considérant que, dans toutes les communes, les adjoints sont élus au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel. La liste est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe. Si, après deux tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative.

En cas d'égalité de suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus ;

Considérant que Monsieur André BOURGES a été le seul candidat à présenter une liste complète ;

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après

1er tour de scrutin
Nombre de bulletins : 23
Bulletins blancs : 0
Bulletins nuls : 1
Suffrages exprimés : 22
Majorité absolue : 12

La liste présentée par Monsieur André BOURGES a obtenu 22 voix, soit la majorité absolue.

Ont été proclamés adjoints au maire : Monsieur BOURGES André, Madame CONAN Patricia, Monsieur LORIC Roland, Madame LIDURIN Christelle, Monsieur ROSELIER Frédéric, Madame SANSON Murielle.

Le procès-verbal de l'élection des Adjoints est joint en annexe.

Pierre GUEGAN
Maire de PLUMELIN

MAIRIE DE PLUMELIN